

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – RÉSOLUTION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet 24.014	Date du dépôt 04.03.2024	Heure du dépôt 18:51	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 2 mai 2024			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : POP		
Titre : Cyclotourisme, ne nous faisons pas distancer par le peloton de tête		
Contenu : Le cyclotourisme (tourisme à vélo) a le vent en poupe ! Depuis plusieurs années, un grand nombre de touristes à travers le monde décident d'utiliser ce moyen de transport écologique afin de voyager plus lentement et plus sereinement. La Chaux-de-Fonds ne peut retirer que des effets positifs de cette nouvelle manne touristique. La ville de La Chaux-de-Fonds aurait bon ton de ne pas lâcher le peloton de tête. De ce fait, le groupe POP demande que le Conseil communal prenne des dispositions rapidement afin d'accueillir le plus confortablement possible ces touristes d'un nouveau genre.		
Développement (commentaire – <i>ne sera pas intégré à l'ordre du jour</i>) : Selon l'Office fédéral de la statistique, les bénéfices générés par le cyclotourisme augmentent d'année en année. Après les routes Eurovelos qui traversent l'Europe, le balisage de notre pays a été effectué avec les petits panneaux rouges «Suissemobile». Dorénavant, plusieurs de ces routes «Suissemobile» traversent notre région et notre ville. Cependant, la route «suissemobile N°7» (reliant les villes de Bâle et Nyon) est la plus importante et la plus empruntée. Prenant exemple sur la commune du Clos du Doubs, notre commune pourrait installer, par exemple, un pôle mobilité. Mais également, d'autres aménagements plus légers pourraient être rapidement mis en place. Comme par exemple : <ul style="list-style-type: none">- Des pompes à vélo en libre service.- Des panneaux d'informations pour cyclistes situés aux entrées de notre commune.- Des bornes de recharge pour vélo électrique.- Des stations de réglage et de réparation pour vélo en libre service.- Entrer en contact avec les hôtels de notre ville afin qu'ils deviennent «accueillant pour les vélos» (bike friendly).- Des points d'eau en suffisance dispersés en ville. Évidemment, cette liste est non exhaustive et toutes les nouvelles installations améliorant la mobilité douce en ville, participent à un meilleur accueil des touristes à vélo et vice et versa. Notre ville de par sa situation privilégiée et centrale de l'Arc jurassien est déjà un lieu de passage classique pour les cyclistes sillonnant notre magnifique région. Cependant, avec des aménagements efficaces et peu onéreux, elle pourrait devenir une étape incontournable. Ce nouvel apport touristique, donc financier, ne peut être que bénéfique pour l'image de la Ville ainsi que pour le commerce local.		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Olivier Beroud		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Françoise Jeandroz	Nicolas Turtschi	Lara Zender
Marina Schneeberger		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch